

**À l'occasion de la 13<sup>e</sup> édition  
de l'Opération *Tendre la main*  
de l'AFEAS**



Allocution de madame Carole Poirier,  
députée d'Hochelaga-Maisonneuve et porte-parole de l'opposition  
officielle en matière d'habitation et de condition féminine,  
lors du petit-déjeuner-dialogue.

Québec, vendredi – 27 novembre 2009

Monsieur le président de l'Assemblée nationale,  
Madame la ministre de la Justice,  
Chers collègues parlementaires,  
Madame Denise Thibeault, présidente de l'AFEAS,  
Chers membres du conseil d'administration de l'AFEAS,  
Mesdames et messieurs.

Lors de la visite de madame Ingrid Bétancourt en octobre dernier, elle nous a félicité pour notre pouvoir de parler. Elle était impressionnée par le privilège parlementaire à pouvoir dire les choses sans recevoir de menaces et sans mettre nos vies en danger.

Et bien c'est de ce silence et de cette même peur dont on parle durant ces journées de la violence envers les femmes.

Il faut dénoncer l'indifférence face à la disparition des femmes autochtones, dénoncer la publicité sexiste et la sexualisation de notre environnement et dénoncer tous ceux qui commettent des agressions envers les femmes.

Selon les données de 2007, 5166 infractions sexuelles ont été enregistrées par les corps de police – 82% des victimes étaient des femmes et 53% avaient moins de 18 ans.

Plus de 5000 agressions, vous me direz que c'est trop ! Cependant, admettons que ce sont là, les données de ceux et celles qui ont parlé, qui ont dénoncé, celles qui ont pris leur courage à deux mains pour affronter leur agresseur. Mais combien d'autres ont gardé le silence et continue d'être des victimes.

L'opération Tendre la main qui nous réunit aujourd'hui se veut une des actions mobilisatrices pour démontrer à ces femmes notre solidarité devant la violence dont elles sont les victimes.

Parler, dire, accepter de témoigner est un geste important.

Notre appui aux victimes et notre solidarité sont significatives.

Encourageons les, à briser le mur du silence afin d'être libérer du fardeau de la culpabilité qui les emprisonne dans la peur.

Ce n'est qu'en prenant la parole haut et fort pour dénoncer leurs agresseurs qu'elles pourront reprendre le contrôle de leur destinée.

Je profite de la présence de la ministre de la Justice pour lui demander de s'assurer de la sécurité des femmes dans les maisons d'hébergement et des intervenantes qui oeuvrent auprès d'elles. Les groupes de femmes ont dû engagés des sommes importantes dans des frais juridiques pour protéger les femmes. Ces groupes ont besoin de votre support financier pour faire face à ces menaces. Madame la ministre – au nom des groupes de femmes, je vous demande votre écoute pour assurer la sécurité des femmes.

Je nous invite à porter le ruban blanc jusqu'au 6 décembre afin de démontrer notre appui aux victimes et les inciter à parler.

Merci